

BREF ECO

28 juin 2018

SFly prend son envol dans la production de chitine



Vue 3D de la future usine de SFly.

Jean-Baptiste Wagon

Fournir aux industriels une fabrication maîtrisée et traçable en Europe de chitine et de chitosan, un produit à haute valeur ajoutée qui trouve de multiples applications sur de nombreux marchés, c'est l'objectif de la SFly, une jeune pousse iséroise qui a mis au point un processus innovant de fabrication.

*« Pour faire simple, nous extrayons la chitine, c'est-à-dire des molécules actives, à partir de larves de mouches *Hermetia Illucens*, une espèce non invasive, non vectrice de maladie et présente sur tous les continents. C'est directement de la chitine que découle le chitosan, un produit raffiné qui trouve des débouchés dans de très nombreux domaines, le médical et la cosmétologie notamment »,* synthétise Philippe Crochard. Cet autodidacte, multi-entrepreneur, a cofondé en 2014 avec Jérôme Delay, ingénieur en chimie, SFly dont l'ambition affichée est de devenir un producteur de chitine/chitosan de référence en Europe.

Un processus totalement maîtrisé

Le modèle innovant de bioconversion insecte-chitine de Sfly qui résulte de quatre années de recherche et développement, lui permet d'assurer une traçabilité et une répétabilité tout au long du processus d'extraction fabrication, « *une première dans le domaine de la production de chitine* », assure Philippe Crochard qui explique : « *La plupart des producteurs se situent en Asie, et utilisent des carapaces de crevettes dont la production est saisonnière... Ils ne peuvent donc pas garantir la répétabilité du processus* ». L'autre avantage du chitosan issu du processus de SFly est « *sa pureté qui nous permettra de réaliser 100 % de notre production en grade pharmaceutique* », selon Philippe Crochard.

Une unité pilote à Salaise-sur-Sanne

Financé essentiellement sur fonds propres, le projet a bénéficié pour l'instant d'un apport privé de 400.000 euros suite à une première levée de fonds et du concours du fonds innovation de Bpifrance à hauteur de 200.000 euros. Désormais, la société veut passer en phase deux. Elle compte boucler sa deuxième levée de fonds en septembre. D'un montant escompté de 2 millions d'euros levés auprès d'acteurs privés et d'industriels, celle-ci doit permettre le lancement d'une unité pilote de production sur la plateforme Inspira à Salaise-sur-Sanne en Isère.

Enjeux stratégiques

« *Nous venons tout juste de déposer le permis de construire, et la pose de la première pierre est attendue en octobre 2018. L'objectif est de démarrer la production d'ici juin 2019. Nous commencerons à 90 tonnes par an avec 20 personnes pour grimper, deux ans plus tard, à 400 tonnes par an avec 60 personnes* », annonce Philippe Crochard qui souligne « *l'enjeu stratégique* » de ces produits dont la production mondiale ne permet pas aujourd'hui de répondre aux besoins des industriels.

Nadia Lemaire